

FICHE TECHNIQUE BASE ANTI-ROUILLE

PROPRIÉTÉS

Revêtement primaire opaque pour le fer et l'acier brillants, utilisable en intérieur et en extérieur. Convient, par exemple, pour les poutres en acier, la quincaillerie et les grilles. Il a un effet passivant et inhibiteur de corrosion sur le support métallique. Non adapté aux tôles d'acier galvanisées, aux revêtements anodiques et aux métaux non ferreux. Appliquer ensuite la PRIMAIRE LAQUE. La BASE ANTI-ROUILLE contient des huiles végétales, qui absorbent l'oxygène pendant le séchage et se lient pour former un film dur, élastique et hydrofuge. Ne tend pas à s'écailer, même sous des intempéries intenses. Les pigments actifs à base d'oxyde de fer micacé ont un effet passivant sur la surface métallique et réduisent la tendance à la rouille. Le primaire, fermement adhérent, empêche l'accès de l'eau et des stimulateurs de corrosion dissous dans celle-ci, tels que les polluants atmosphériques et les sels.

COMPOSITION

- Apprêt métallique classique haute teneur en solides à base d'huile de lin raffinée siccative, d'huiles végétales et de résines d'arbres
- Dissous dans des huiles essentielles à pénétration rapide et des solvants sans composés aromatiques
- Pigmentation passivante à base d'oxyde de fer micacé
- Sans métaux lourds toxiques, tels que les composés du chrome(VI) ou le plomb
- Sans résines synthétiques, plastifiants, biocides et conservateurs

MISE EN ŒUVRE

1-Préparation du support

- La Base Anti-Rouille est adaptée aux catégories de corrosivité C1 - C3 selon la norme EN ISO 12944-2. Les revêtements en acier nécessitent généralement un entretien intensif dans des climats agressifs, par exemple, dans les piscines, lorsqu'ils sont exposés au sel de déneigement ou de route, et dans les atmosphères maritimes et industrielles.
- Le support métallique doit être propre, sec, ferme et stable, exempt de substances efflorescentes, de décoloration, d'altération de l'adhérence et/ou de retardement du séchage.
- Les supports doivent être brillants, c'est-à-dire complètement désoxydés (nettoyage selon la norme Sa 2.5 à EN ISO 12944-4 / DIN 55928).
- À utiliser uniquement sur des métaux ferreux et de l'acier, non adapté aux tôles d'acier galvanisées, aux revêtements anodiques et aux métaux non ferreux.

2-Traitement préliminaire

Métaux ferreux : Utilisez la Base Anti-Rouille uniquement sur de l'acier brillant. Désoxydez soigneusement les surfaces corrodées jusqu'aux pores en les meulant ou en les nettoyant par sablage (propreté Sa 2.5 selon EN ISO 12944-4 / DIN 55928). Nettoyez soigneusement les agents de démoulage, ainsi que les contaminations huileuses et grasses avec le diluant à laque BEECK, puis rincez avec du diluant à laque propre. Retirez soigneusement la poussière des surfaces fraîchement désoxydées, si possible en utilisant de l'air comprimé sans huile. Protégez contre la formation de rouille de film et appliquez une couche d'apprêt le jour même. Léger ponçage de la surface de la tôle neuve pour améliorer l'adhérence. Éliminez le graissage de laminage jusqu'aux pores avec le DILUANT comme décrit ci-dessus. Retirez complètement les anciens revêtements moins adhérents et écaillés en les ponçant, décapant ou en nettoyant par sablage. Poncez légèrement et nettoyez la surface des anciens revêtements à base d'huile ou de résine alkyde fermement adhérents et solides. Si nécessaire, désoxydez uniquement les zones corrodées et effectuez les retouches localement avec la Base Anti-Rouille. Ensuite, appliquez une couche intermédiaire uniforme de sous-couche sur toute la surface.

Supports inadaptés : acier galvanisé à chaud et plaqué de zinc, aluminium, revêtements anodiques et métaux non ferreux tels que le cuivre et le laiton. Utilisez des apprêts métalliques adaptés pour l'acier zingué et les métaux non ferreux, par exemple des apprêts auto-décapants pour zinc, et assurez-vous qu'ils peuvent être recouverts par des laques en effectuant un essai sur une zone test. Risque de formation de savon de zinc et d'écaillage, notamment en extérieur, c'est pourquoi un système de revêtement sans huile est conseillé dans ces cas. Les éléments structurels et composants en contact permanent avec le sol ou l'eau, horizontaux, exposés aux intempéries et/ou soumis à des contraintes mécaniques sont également inadaptés.

3-Instructions générales

Vérifiez la compatibilité du support comme décrit dans l'EN ISO 12944-2. Portez une attention particulière au type de métal, à la finition de surface et à la tendance à la corrosion du support concerné. Effectuez un test sur une zone avant utilisation sur des surfaces de haute qualité ou critiques. Assurez-vous que le produit est appliqué par des personnes qualifiées.

- Protégez soigneusement les surfaces à ne pas traiter – notamment le verre, les rebords de fenêtres, les joints de dilatation, les laques, les plastiques et les ferrures – et

protégez-les contre les éclaboussures.

- Prévoyez un équipement de protection individuelle.
- Avant utilisation, remuez soigneusement la Base Anti-Rouille jusqu'au fond du récipient : les pigments d'oxyde de fer micacé ont tendance à se déposer.
- Ne pas utiliser en conditions humides, en cas de risque de gel, sur des surfaces chaudes ou en plein soleil.
- Température minimale d'application : +8°C. Assurez-vous d'une bonne ventilation et chaleur (température ambiante de la pièce), manipulez les revêtements frais avec soin. Temps de séchage par couche : dans des conditions climatiques normales, prêt à être recouvert après au moins 24 heures. Protégez les revêtements extérieurs frais contre la pluie ; accrochez des bâches de protection devant la surface travaillée.

4-Application

Appliquez la Base Anti-Rouille avec un pinceau rond, un pinceau plat, un rouleau à peinture ou une méthode de pulvérisation (basse pression, haute pression, air-mix).

- Appliquez des couches fines, uniformes et lisses sans discontinuités.
- Évitez les épaisseurs excessives de couches, étalez bien, y compris sur les supports rugueux.
- Si nécessaire, diluez avec jusqu'à 3 % de DILUANT, en particulier sur les supports poreux et rugueux et si vous utilisez une méthode de pulvérisation.
- Appliquez 1 à 2 couches selon les besoins, par exemple sur des supports texturés ou à pores larges. Assurez une bonne couverture des bords.
- Laissez reposer au moins 24 heures avant de recouvrir. En cas d'inclusions de poussière et après un délai prolongé avant la couche suivante (> 1 semaine), poncez légèrement la surface avant de recouvrir.
- Évitez également les épaisseurs excessives de couches lors de l'application par pulvérisation ; répartissez soigneusement l'excès de matériau sur la surface avec un pinceau. Ne laissez pas de «lacs», d'arêtes grasses ou de coulures sécher sur la surface, notamment sur les surfaces horizontales et dans les recoins. Un essai d'application est conseillé.
- Attention au risque d'auto-inflammation dans les filtres d'extracteur en cas de surpulvérisation huileuse.

5-Nettoyage des outils

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec le DILUANT.

CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES POUR LA PHYSIQUE DU BÂTIMENT

Densité 20°C: 1,4 kg / L

Viscosité 20°C: env. 140 s (coupe 3 mm) NBN EN ISO 2431

Brillance à 85°: mat

NBN EN ISO 2813

Point éclair: > 61°C

CONSOMMATION

La consommation, c'est-à-dire la quantité requise pour de l'acier lisse, est d'environ 0,08 L de Base Anti-Rouille par m² et par couche. Déterminez la consommation supplémentaire sur des supports profilés et rugueux en effectuant un essai sur une zone d'échantillon.

RECYCLAGE

Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

Code de déchets CED: 080111 7.

STOCKAGE

Conservée dans son contenant d'origine, bien fermé, elle peut se conserver au moins 12 mois. Fermez hermétiquement le contenant ouvert, enlevez toute peau qui s'est formée : ne la mélangez pas au produit. Ne jamais verser dans des contenants susceptibles de gonfler au contact des solvants.

CONSIGNES DE DANGER ET SECURITE

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Contient de l'huile d'orange. Peut provoquer une réaction allergique. Les chiffons, papiers ou autres matériaux utilisés pour l'absorption peuvent devenir un danger potentiel d'incendie. Collectez-les et éliminez-les en toute sécurité dans des contenants fermés, non inflammables après usage. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Conseils de prudence : Garder hors de portée des enfants. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

DECLARATION

Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils,

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente

notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE PRO

basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

Règlementation européenne COC
Valeurs limites Cat A/e 300 g/l 2010
contient 300 g/l maximum COV



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU